MAIRIE de MONT SUR MONNET 19 RUE PRINCIPALE - 39300 MONT SUR MONNET

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 OCTOBRE 2017

Présents: Mmes et MM.

Sandrine BONIN, Karine CORNIER, Thomas RAMBOZ, Fabienne PERNOT, Michel DE ALMEIDA, Dominique RAMBOZ, Thierry CHEF, Nelly GAVAND, Sandy GIRARDOT, Vincent AUGER, Pierre-Yves DOUILLET.

Secrétaire de séance : Sandy GIRARDOT

ELECTION DU MAIRE

Deux candidats: Thomas RAMBOZ et Sandrine BONIN. Au premier tour, avec 9 voix pour Sandrine et 2 voix pour Thomas, Sandrine BONIN est élue Maire de Mont sur Monnet.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le nombre d'adjoints ne doit pas être supérieur à 30% du Conseil Municipal soit 3.

Avec 8 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, 1 voix pour la mise en place de 3 adjoints et 2 absentions, le Conseil Municipal décide de ne mettre en place que 2 adjoints.

ELECTION DES ADJOINTS

1er Adjoint: Une seule candidate Karine CORNIER,

Avec 9 voix pour, 1 voix pour Thomas RAMBOZ et 1 vote blanc, Karine CORNIER est élue 1er Adjoint.

2º Adjoint: Une seule candidate Dominique RAMBOZ,

Avec 10 voix pour et 1 voix pour Thomas RAMBOZ, Dominique RAMBOZ est élue 2e Adjoint.

DESIGNATION DES DELEGUES AUX INSTANCES EXTERIEURES

SYNDICAT DU CHANET)

ASA PRE DES PIERRES

ASA MASSIF DE LA FAROUILLE

) Nelly GAVAND

Vincent AUGER

ASA MASSIF DE LA GROSSE HAIE

SYNDICAT DES EAUX DU LAC D'ILAY : Fabienne PERNOT - Dominique RAMBOZ

SIVOS DU PLATEAU: Pierre-Yves DOUILLET - Thomas RAMBOZ

SICTOM: Michel DE ALMEIDA - Karine CORNIER

SIDEC: Sandrine BONIN

CORRESPONDANT DEFENSE: Sandrine BONIN

SYNDICAT HORTICOLE CHAMPAGNOLE: Dominique RAMBOZ - Nelly GAVAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES: Titulaire : Sandrine BONIN - Suppléante : Karine CORNIER

DESIGNATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

	Présidente : Sandrine BONIN
APPELS OFFRES	Titulaire : Fabienne PERNOT - Sandy
Président (le Maire)	GIRARDOT
+ 2 titulaires et 2 suppléants	Suppléants : Karine CORNIER - Thomas
	RAMBOZ
BATIMENTS COMMUNAUX	Sandrine BONIN - Karine CORNIER - Dominique RAMBOZ
	Fabienne PERNOT - Thierry CHEF - Pierre-Yves DOUILLET
URBANISME VOIRIE & RESEAUX DIVERS	Sandrine BONIN - Thierry CHEF - Michel DE ALMEIDA - Sandy GIRARDOT
FORET AFFOUAGE	Sandrine BONIN - Vincent AUGER - Sandy GIRARDOT Michel BOSNE - Didjer MOUTENET - Franck COOLIEUN

COMMUNAUX	Sandrine BONIN - Thomas RAMBOZ - Fabienne PERNOT - Vincent AUGER
FETE & ANIMATION	Sandrine BONIN - Karine CORNIER - Dominique RAMBOZ - Fabienne PERNOT - Thierry CHEF - Michel DE ALMEIDA - Nelly GAVAND - Sandy GIRARDOT - Vincent AUGER - Thomas RAMBOZ - Pierre-Yves DOUILLET
ENVIRONNEMENT & FLEURISSEMENT	Dominique RAMBOZ - Nelly GAVAND
GESTION COMMUNALE COURANTE	Sandrine BONIN - Karine CORNIER - Michel DE ALMEIDA - Vincent AUGER

C.C.A.S.

Nelly GAVAND - Dominique RAMBOZ - Sandy GIRARDOT - Thierry CHEF

Contact sera pris avec les bénévoles hors du Conseil Municipal pour connaître leur souhait ou non de continuer.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ La commission recevra les employés communaux pour faire un point avant le prochain Conseil Municipal,
- ✓ Journée festive « Grosse Haie » le 5 novembre 2017 à l'ancienne salle de Classe de Mont sur Monnet,
- ✓ Fin de l'opération « Amélioration de l'Habitat » au 31 décembre prochain,
- ✓ Cérémonie du 11 novembre 2017 : organisation Nelly et Michel. Préparation de la salle avec tous les conseillers, la veille à 18h,
- ✓ Demande local pour s'entrainer à la danse sportive pour une administrée. Contact sera pris avec la personne concernée et la commission compétente,
- ✓ Signalement éclairage public défectueux,
- ✓ Halloween : voir le Comité des fêtes s'il est prévu une organisation. Sinon, la commune s'en chargera,
- ✓ Chaque séance de Conseil Municipal est prévue le premier vendredi de chaque mois. La prochaine sera donc le vendredi 3 novembre à 20h00. Les convocations seront adressées le lundi qui précède,
- ✓ Réseau d'eau pluvial saturé : Un curage est nécessaire. La commission « voirie réseau » prendra les contacts nécessaires pour prévoir celui-ci,
- ✓ TIG de Monsieur RAMBOZ : le jugement n'a pas encore été rendu,
- ✓ Une intervention sur les toits des préaux est à envisager (employé) ainsi que le terrain derrière la Mairie non occupé pour le moment,
- ✓ Un relevé de vitesse a été demandé, notamment à l'entrée du village côté Loulle.

Séance levée à 22h30.

